



*Direction de la Formation Professionnelle Continue  
Service de l'Animation Territoriale  
et de Gouvernance de la Formation Professionnelle  
Mission Formation Emploi  
Sud-Dordogne*

# Traits de territoire sur la relation Formation-Emploi

## Zone d'Animation Territoriale Sud Dordogne

## Présentation des Traits de territoire sur la relation formation emploi

L'objet cette production est d'identifier les lignes des besoins et les enjeux en formation professionnelle continue sur les territoires de l'aquitaine.

La présentation du territoire Aquitain est faite sur un découpage par zones d'animation territoriale Mission formation Emploi, définies par la collectivité régionale. Les nouvelles orientations politiques 2010 de la formation professionnelle prennent appui sur le renforcement de l'animation territoriale et sectorielle. Les **Commissions Formation Emploi**, les plateformes d'accès à la qualification, espaces d'animation locale, permettent d'établir un dialogue avec les partenaires socio-économiques pour une analyse des besoins co-construite et partagée.

L'approche est faite soit par secteur d'activité, soit suivant les caractéristiques de la population visée sur le territoire, soit au travers des spécificités territoriales.

Cette remontée des besoins est ensuite structurée, concertée à l'échelon régional.

Deux approches se complètent dans la présentation, l'une sur l'aspect structurel de la relation formation emploi du territoire étudié, l'autre sur les thèmes marquants dans l'actualité ou qui constitue un enjeu spécifique partagé par les partenaires.

### I – LES TRAITS SAILLANTS DU TERRITOIRE

*Un territoire rural organisé autour de trois bassins de vie*

Les territoires du Sud Dordogne sont globalement peu urbanisés. La zone d'étude est organisée, à l'ouest autour du centre urbain de Bergerac et, à l'est, autour de des deux petites villes que sont Sarlat et Terrasson. L'axe autoroutier de l'A89, désenclave depuis quelques années ces territoires en facilitant les échanges avec les agglomérations de Périgueux et Brive la Gaillarde. Les populations du Périgord noir bénéficient de plus, de l'axe autoroutier de l'A20 qui croise l'A89 à Brive la Gaillarde, créant un pôle d'attraction économique autour de cette agglomération qui rayonne sur le Terrassonnais principalement. Cet effet est renforcé depuis 2010, avec la mise en service de l'aéroport de Brive Souillac dont l'impact touristique et économique se mesure déjà sur l'ensemble du Périgord Noir. A l'ouest de la Zone d'animation, le bergeracois constitue une zone d'attraction et d'échanges sur l'axe routier, mais surtout ferroviaire, qui relie Sarlat à Bordeaux.

*Un faible dynamisme démographique et une population vieillissante caractérisent la zone Sud Dordogne.*

La zone Sud Dordogne se situe au Nord-Est de l'Aquitaine. Elle réunit 47% de la population et recouvre 45% du territoire départemental. Bien que la croissance démographique reste positive sur la période 1999 / 2006 le poids du département dans la population aquitaine tend à baisser. Sur la zone étudiée, la variation négative du solde naturel (-2,3%), très en deçà du niveau régional, est à peine compensée par le solde migratoire (+6,8%). Seul le Sarladais se démarque par un solde migratoire (+7,1%) légèrement supérieur à la moyenne régionale qui évoque l'attraction de ce territoire pour une population résidentielle (la part des résidents secondaires est plus de deux fois supérieure aux moyennes départementales et régionales), mais aussi un certain attrait du territoire pour une population active de plus de 30 ans dont le solde migratoire est positif. Une étude de l'INSEE (2006) sur les échanges de population entre zones d'emploi, démontre que le Sud Dordogne fait partie de ces zones rurales à petits pôles urbains qui connaissent un départ des jeunes mais une arrivée de retraités, les soldes migratoires prenant un aspect positif après 65 ans.

A l'image de l'ensemble du département, la population de la zone Sud Dordogne est vieillissante et la part des plus de 75 ans s'accroît plus vite que sur l'ensemble régional. De la même manière, la part des moins de 25 ans est en dessous de la moyenne régionale et la baisse constatée sur l'ensemble de la zone est parmi les plus accentuées de la région. Cependant la tranche âge des 25/50 ans reste prépondérante dans la population.

#### **Sud Dordogne**

+ 5%

Aquitaine

+ 7%

Comparaison 2006/1999,  
source RP, Insee

*La résidentialisation de l'économie touche l'ensemble de la zone, y compris les bassins historiquement industriels.*

**Emploi Salarié**  
1999/2009

**Industries bois papier**  
- 28%

**Industries chimie**  
- 22%

**Construction**  
+ 28 %

*L'emploi non salarié marque l'emploi de la zone.*

**Des créations d'entreprises qui restent globalement en progression**  
+ 15,6 % sur la ZAT  
+17,6 en Aquitaine  
*insee, siren 2010*

Dans ce contexte démographique, on observe depuis les années 1990, une forte résidentialisation de l'économie en Dordogne qui impacte plus fortement la zone Sud, au détriment d'une économie productive, pourtant bien implantée en terrassonnais et bergeracois.

Ce phénomène tend à faire baisser le niveau de revenu global des ménages sur les territoires concernés, avec des emplois moins qualifiés et plus précaires (temps partiels, intérim, CDD) qui caractérisent classiquement les économies résidentielles.

On constate de fait, sur la base des déclarations fiscales 2006, que la zone sud, tout comme l'ensemble du département, se caractérise par une précarité financière supérieure à l'ensemble régional et particulièrement sur la zone de Terrasson.

On observe sur la période 1999 – 2009, une baisse significative de l'emploi salarié dans la sphère industrielle, notamment pour les industries du bois papier, concentrées sur le Périgord Noir, et pour les industries du secteur chimie plasturgie en bergeracois qui déclinent beaucoup plus vite que sur l'ensemble aquitain. Les industries agro alimentaires présentent une légère baisse sur la zone alors qu'elles restent en progression dans le département et en région. Dans le même temps, les secteurs de la construction, du commerce de détail ainsi que le secteur santé et action sociale progressent de manière très sensible sur l'ensemble du sud de la Dordogne, phénomène caractéristique des économies résidentielles. Avec le secteur de l'hôtellerie restauration et de l'industrie agro alimentaire, ces derniers constituent les secteurs structurant l'emploi salarié du Sud Dordogne.

Au delà de l'emploi salarié, il faut considérer que l'emploi de la Zone se caractérise par une sur-représentation des travailleurs non salariés. Et notamment dans le secteur agricole, qui reste important, avec 6 établissements sur 10 du département qui se situent sur la zone sud et notamment dans le bergeracois. Un quart des emplois en Périgord Noir, et un sur cinq en Bergeracois sont des emplois non salariés. Nombre de ces travailleurs sont proche de la retraite et confrontés à des problématiques de transmission de leur entreprise.

Dans un contexte de crise économique depuis 2008, les données SIRENE \*d'enregistrement des entreprises ont progressé favorablement en 2009 et 2010. Dans le même temps l'apparition de l'auto-entrepreneuriat, marque un changement dans le rapport à l'emploi et à l'entreprise avec une forte progression sur l'année 2009 qui se confirme en 2010 en Dordogne, où près de 6 créations sur 10 sont des auto-entreprises. Ces dernières se concentrent dans les activités du commerce/transports/hébergement/restauration, du bâtiment et des services de soutien aux entreprises. On constate par ailleurs que les défaillances d'entreprises se sont accélérées en 2008 (+35% en un an) sur les champs Commerce, Industrie et artisanat et ont continué en 2009 (+7%), le secteur agricole quant à lui a connu une aggravation plus marquée en 2009 avec une augmentation des procédures de redressement et liquidations judiciaires de 45%.

\* Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements

*Un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale*

**ZAT = 10%**  
**Aquitaine = 9,2%**  
*Insee T4 – 2010*

*Un marché de l'emploi marqué par les saisonnalités touristiques et agricoles.*

*Forte rotation des offres saisonnières en agriculture, agroalimentaire et animation.*

*Sur-représentation des femmes dans la demande d'emploi.*

*Une population jeune sur représentée sur le marché de l'emploi en regard de son poids dans la population.*

La zone d'animation se situe au dessus des taux de chômage observés par l'INSEE dans le département et en région. Le bergeracois se distingue avec des taux de chômage toujours nettement supérieurs aux autres territoires dans les séries observées depuis 1999. Depuis fin 2008, le taux de chômage reste sur une hausse continue sur l'ensemble des sous territoires avec une aggravation particulière sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, conformément aux autres territoires aquitains. Si le terrassonais fait exception au caractère globalement saisonnier du marché de l'emploi du Sud Dordogne, l'activité industrielle dominante n'est pas sans impact sur la variabilité du marché de l'emploi qui recourt assez fortement au travail temporaire.

La saisonnalité du Marché de l'emploi marque en effet le Sud Dordogne, et spécifiquement le Sarladais qui se classe parmi les zones où l'emploi est le plus saisonnier en Aquitaine, en lien avec une forte activité touristique et une activité saisonnière agricole et agroalimentaire. Le bergeracois, dans une moindre mesure, connaît une saisonnalité très liée aux travaux viticoles et arboricoles.

Des phénomènes de tension du marché du travail peuvent apparaître de manière récurrente sur le sud de la Dordogne dont certaines sont à relativiser par cet effet de forte saisonnalité et de rotation des offres. Ce sont notamment les métiers agricoles (ouvriers de la viticulture et arboriculture, conducteurs d'engins agricoles), de l'agro alimentaire (ouvrier non qualifié) pour lesquels le nombre d'offres déposées est toujours très conséquent dans un secteur qui résiste globalement bien à la crise économique.

Les tensions les plus récurrentes sur le marché du travail, et moins marquées par cet effet de saisonnalité, concernent les métiers de boucher, cuisinier (même si cela reste très saisonnier en Sarladais), ouvrier non qualifié du bâtiment gros œuvre, infirmiers.

Les métiers les plus présents structurellement dans l'offre d'emploi sont aussi ceux qui sont fortement liés à la saisonnalité : on retrouve les ouvriers agricoles de la viticulture et arboriculture, les serveurs de café restaurants, les cuisiniers, les agents d'entretien. Comme dans l'ensemble de la Région la demande d'emploi se concentre très largement dans les métiers d'employés de maison et agents d'entretien, ainsi que dans les métiers du secrétariat bureautique et de serveur de café restaurants. C'est la forte présence de la demande d'emploi dans la viticulture qui caractérise plus spécifiquement la zone du Sud Dordogne.

La concentration de la demande d'emploi dans des métiers très féminisés et précaires est à considérer en regard de la part des femmes dans les chiffres du chômage du sud Dordogne qui est supérieure à la moyenne régionale de plus d'un point.

Le poids des jeunes de moins de 26 ans dans la DEFM (demandeurs d'emploi en fin de mois) est en moyenne conforme aux indicateurs régionaux et départementaux sur la zone d'animation. Cependant, on peut noter des différences entre les territoires du Bergeracois et du Périgord Noir. Les jeunes pèsent en effet plus lourd dans la DEFM de la zone de Bergerac alors qu'ils sont légèrement sous représentés dans la DEFM du Périgord Noir. Rapportés à une part des jeunes de moins de 25 ans qui se situe en dessous de la moyenne régionale, ces éléments tendent à indiquer une présence marquée de la population jeune sur le marché de l'emploi local. Cette présence des jeunes sur le marché de l'emploi est aussi à mettre en regard du taux de scolarisation des 15/30 ans qui était de sept points inférieur au taux régional constaté lors du recensement de la population en 2006.



*Une population très faiblement qualifiée et un accès à la formation des publics demandeurs d'emploi qui tend à baisser en 2009.*

**Taux de sorties pour formation / DEFM**

↘  
2008 : 16%  
2009 : 12%

*Un appareil de formation qualifiant dans une réelle dynamique de développement...*

*... centré sur les besoins de l'économie et des publics locaux*

La part de la population sortie du système scolaire sans diplôme professionnel, supérieure de 3 points aux taux régionaux, a progressé plus nettement sur la zone (+5%) que sur l'aquitaine (+1%) entre 1999 et 2006, avec une situation plus critique encore sur le terrassonnais (+13%). Dans le même temps, la part de la population sortie du système scolaire avec le niveau CAP/BEP a progressé plus vite sur la zone (+9%) que sur la région (+6%) tout en restant légèrement en deçà (-1 point) des indicateurs régionaux.

Ce faible niveau de qualification de la population engage plus fortement les publics demandeurs d'emploi vers la formation continue que dans l'ensemble de la région. On pouvait observer un dynamisme du territoire, comme du département, de ce point de vue jusqu'en 2008, avec des taux de sorties pour formation parmi les meilleurs d'aquitaine, situation qui n'a pas perduré en 2009 avec une baisse de 4 points des taux de sorties pour formation qui ramène la Zone à des niveaux comparables à l'ensemble régional.

L'accès à la formation sur le territoire n'est cependant pas simplifié par les axes de déplacement. Si l'essentiel de l'appareil de formation se concentre sur Bergerac à l'échelle de la zone d'animation, la zone d'attractivité que constitue l'agglomération périgourdine pour la formation des populations du Sud Dordogne est indéniable. L'essentiel de l'appareil de formation qualifiante y est représenté avec un développement de filières de formations professionnelles et technologiques de niveau supérieur. Ces dernières années cependant, l'appareil de formation du sud Dordogne a amorcé un bel essor. L'offre de formation s'est étoffée dans le secteur du bâtiment avec la création d'un centre de formation à Bergerac qui capte les publics sur l'axe de la vallée de la Dordogne vers le libournais. Un pôle de formation professionnel supérieur, porté par l'ARIA \*, s'est ouvert à Bergerac, avec une offre de formation d'excellence dans les métiers de la gestion d'entreprise et du commerce.

\*Association Régionale Interprofessionnelle d'Apprentissage

Le Sarladais porte un projet de création d'infrastructure, adossée au Lycée Pré de Cordy et soutenue par la région Aquitaine, qui puisse accueillir des formations dans les métiers du bâtiment en proximité des publics et des entreprises du Périgord Noir.

Globalement, on retrouve une offre de formation locale assez proche des enjeux de l'économie locale que ce soit en l'agriculture, avec une infrastructure telle que le lycée agricole de Monbazillac orienté sur la viticulture ; le bâtiment ; les métiers de l'hôtellerie restauration, avec le Centre de Formation des Apprentis de Bergerac, le Lycée Jean Capelle à Bergerac, le lycée Pré de Cordy à Sarlat et la Maison Familiale Rurale du Périgord Noir. L'offre de formation est également très fournie dans les métiers du sanitaire et social, avec notamment la présence du centre de formation de la fondation John Bost à Bergerac (premier employeur du territoire avec 1200 salariés) qui forme des publics venant de tout le département et au delà dans les métiers du social et du paramédical, avec notamment l'offre de l'école d'aide soignante de Sarlat.

## II – Les enjeux formation emploi de la zone d’animation territoriale

Deux thématiques ont retenu notre attention en 2010-2011 : les besoins en compétences dans les emplois liés au développement des énergies renouvelables, les besoins en compétences dans le secteur de l’animation sportive et de loisirs

*Les besoins en compétences liés au développement des énergies renouvelables*

*Les énergies renouvelables dans l’habitat particulier : un marché en flottement*

Concernant l’utilisation des énergies renouvelables dans l’habitat particulier<sup>1</sup>, des récentes enquêtes d’opinion montrent un intérêt fortement renouvelé des particuliers pour ces technologies. Les dernières décisions gouvernementales en matière de fiscalité (baisse des taux de crédit d’impôt) ont malgré tout eu un impact sur l’essor du marché qui est aujourd’hui « en flottement » (CAUE 24). Le segment du photovoltaïque connaît même d’assez grandes difficultés, de même que certaines entreprises commercialisant des pompes à chaleur. Au-delà de la moindre incitation fiscale, d’autres causes peuvent être évoquées (Envolée des prix dans certains équipements, Des retours sur investissement pas toujours à la hauteur, Des contentieux particuliers/ fournisseurs/installateurs, etc.). En outre, l’arrivée de la Réglementation thermique 2012 va amener les clients et les professionnels à se focaliser davantage sur l’isolation et l’enveloppe du bâtiment que sur la source d’énergie et c’est dans ce domaine (techniques d’isolation) que va s’accroître le plus le besoin en compétences, et ce, dans tous les corps de métier.

Pour s’adapter à ce contexte, les entreprises (bâisseurs, couvreurs, électriciens, chauffagistes) devront s’engager autour de deux axes de progrès :

- Développer une nouvelle approche commerciale plus globale comprenant une phase de diagnostic et d’appréhension plus globale du projet du client et une fonction de conseil plus importante : devenir vendeur de « performance énergétique »
- Proposer par une approche technique globale une plus grande coordination des différents professionnels et une gestion des interactions entre les phases du chantier. Cet impératif pourrait amener à la constitution de groupements d’entreprises.

*Des entreprises amenées à s’adapter commercialement, à coopérer davantage*

...

*et à s’organiser différemment*

C’est plutôt sur ces deux aspects que portent les besoins nouveaux en compétences que sur les technologies à proprement parler. Une sensibilisation des professionnels et de leurs organisations doit s’engager. Des politiques de formation et labellisation sont portées par les organisations professionnelles (FEEBAT, ECOARTISAN) et commencent à rencontrer un certain écho, mais les formations qualifiantes proposées en contrat de professionnalisation (Certificat Qualification Professionnelle solaires thermiques et photovoltaïque) ne se développent pas. Plus marginalement, des besoins en formation relatifs à l’utilisation de nouveaux progiciels ou de caméras thermiques pourraient apparaître.

Nous ne sommes donc pas en face de l’émergence en nombre de nouveaux métiers liés au développement de nouvelles technologies. Par contre, à l’examen des tendances actuellement observées, la fonction de conseil et d’assistance à maîtrise d’ouvrage en performance énergétique pourrait donner lieu à l’essor, à terme, d’un nouveau profil professionnel. Une offre de formation sur ce segment est en train d’émerger

<sup>1</sup> Pour les membres de la commission, la visibilité sur d’éventuels projets d’envergure de production d’énergie (de type ferme solaire ou autre) est trop faible pour pouvoir aborder et apprécier leurs conséquences en matière d’emploi et de qualification.

(Cf Programme Régional de Formation - PRF). Selon les interlocuteurs spécialisés, les différentes voies de formation devraient y répondre (initiale, apprentissage, continue).

*Pas de nouveaux métiers, ...*

Pour le reste, c'est à une adaptation progressive des métiers que l'on assiste, les cœurs de métier restant les mêmes. Ces métiers traditionnels concernés par les énergies renouvelables (couvreurs, électriciens, installateurs thermiques) sont conduits à s'ajuster à ces évolutions et à être renforcés par la capacité à appréhender l'approche globale de la question énergétique. De l'avis des membres de la commission c'est vraisemblablement une élévation du niveau de qualification qui semble s'opérer (approche globale, analyse de systèmes, géométrie et repérage spatial, etc.) et qui nécessite vraisemblablement à repenser la définition des postes de leur autonomie et de leurs responsabilités (Ouvrier/Chef d'équipe).

*mais des métiers qui s'adaptent et qui montent en compétence*

Pour autant, si l'offre de formation évolue en fonction, le « verdissement » de ces métiers n'est pas encore visible sur le marché de l'emploi (Pôle-Emploi, Missions Locales). Sur les trois familles de métiers citées, le volume des offres d'emploi déposées et les intentions d'embauche (enquête Besoin en Main d'Œuvre) ne décollent pas et les inadéquations restent traditionnelles : Des déficits de main d'œuvre sur le métier de couvreur, des difficultés d'insertion en plomberie/chauffage. Les actions de promotion des métiers liés à la croissance verte (Pôle-Emploi) n'ont que peu d'impact sur les demandeurs d'emploi. Chez les jeunes, il pourrait être possible de développer l'attractivité des métiers en leur montrant les évolutions et développer des représentations positives, comme l'ont connu certains autres secteurs d'activité (agriculture biologique, etc.). Mais la tendance à l'élévation des niveaux de qualification peut renforcer les inadéquations face à une population de demandeurs d'emploi très peu qualifiés.

En conclusion, concernant l'offre de formation existante en Dordogne :

- Sur les métiers impactés, l'offre de formation (FPC pour demandeurs d'emploi) est jugée suffisante sur le plan quantitatif. Elle est à faire évoluer (notamment lors du renouvellement des actions de formation commandées de façon globale au sein des dispositifs PQI - Parcours qualifiants intégrés-) en y incorporant, à l'instar d'autres actions de formations réalisées ailleurs en Aquitaine, des modules consacrés à l'approche globale de la performance énergétique et aux interactions entre différents corps de métier.
- Promouvoir la formation et la professionnalisation des encadrants dans les entreprises (Recours à COMAFOA\* pour redéfinir les profils de postes, par exemple)
- Anticiper au niveau régional l'apparition d'éventuels nouveaux métiers autour des fonctions de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en performance énergétique.

*L'offre locale de formation doit s'ajuster surtout sur le plan qualitatif*

\* Compétence des Actifs pour la formation dans l'Artisanat

*Les besoins en compétences dans les métiers de l'animation sportive et socio culturelle en Dordogne*

Selon l'enquête Pôle Emploi, Besoins de Main d'œuvre, en Dordogne les recrutements en animation ont très fortement progressé + 35 % entre 2009 et 2010. Mais cette progression peut être en partie expliquée par l'ajout dans la base des établissements enquêtés des établissements publics. Au total ce sont 417 projets d'animateurs socio culturels qui ont été recensés, dont 93% de saisonniers. La plus forte Augmentation est observée en bergeracois. Ce sont aussi 345 animateurs sportifs qui sont attendus pour des recrutements peu saisonniers mais difficiles. Une concentration de ces projets est observée sur Périgueux.

*Un vrai potentiel d'emplois mais un secteur très atomisé.*

Il existe un vrai potentiel d'emplois sur le département, sur les trois segments que sont l'animation sportive, culturelle et touristique. D'après les professionnels de ces trois grandes familles de l'animation, si l'on devait caractériser le secteur ce serait plutôt par une relative atomisation des pratiques et des structures ainsi qu'une absence de stratégie qui se traduit par une approche à court terme de la gestion des ressources humaines. Il y a relativement peu de possibilités d'évoluer pour les salariés dans le département, d'où une évacuation très rapide vers d'autres départements ou régions. Ceci dit, un groupement d'employeurs – Emploi Sport Loisirs Dordogne - tend à favoriser une certaine structuration de l'emploi. Les salariés restent cependant sur du temps partiel (1/3 temps en moyenne pour ELS24), pratique très courante dans le secteur. Beaucoup des emplois du secteur sont des emplois aidés et la préoccupation des employeurs est avant tout de trouver des personnes éligibles, le niveau de qualification n'est qu'un critère secondaire bien que recherché.

*Des emplois souvent aidés, saisonniers, à temps partiel*

*Des qualifications généralistes complétées par des spécialisations ...*

Les qualifications les plus recherchées sont généralistes, pouvant s'adapter à diverses situations d'emplois. Les BPJEPS\* loisirs tout public ou activités physiques pour tous sont devenus des références, avec un niveau 4 et les possibilités d'y associer une spécialité, sous la forme des CQP développés par les branches professionnelles, ou de Brevets d'Etat pour certaines disciplines sportives.

*\* Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport*

*Des publics très demandeurs qui doivent être accompagnés dans la construction d'un projet adapté au marché de l'emploi du secteur*

Les publics jeunes sont les plus attirés par le secteur, ils sont souvent à la recherche d'emplois de proximité (type emplois d'animation dans les CLSH...) ou bien très motivés sur un projet animation sport loisirs, et de manière encore plus spécifique sur les activités équestres. La Dordogne est un département très richement pourvu en centres équestres. Les Missions locales indiquent qu'elles accueillent régulièrement des jeunes très motivés qui ont des projets dans le secteur du cheval, des aides individuelles sont régulièrement mobilisées pour du BPJEPS Activités Equestres, mais elles n'ont que peu de retours sur le devenir des jeunes dans cette filière. Ces sont souvent des jeunes qui bougent beaucoup et au final il y a peu d'opportunité sur de l'emploi local dans des structures qui prennent volontiers des stagiaires mais n'emploient pas nécessairement. Plus généralement, lorsque les publics expriment un intérêt sur les métiers de l'animation il faut pouvoir les amener à évaluer les contraintes de l'emploi. Il faut aussi pouvoir organiser l'accès à une offre de formation qui apparaît trop centrée sur la capitale régionale.

*Faciliter l'accès à l'offre de formation*

Les attentes exprimées en matière d'adaptation de l'offre de formation portent sur plusieurs aspects :

- Maintien d'une offre de formation un peu généraliste, mieux répartie sur les territoires, pour permettre un meilleur accès des publics du département.
- Proposer des parcours préparatoires à la qualification – un palier avant le BPJEPS est utile pour certains publics.
- Prévoir les possibilités de compléments sur des spécialisations de type CQP.

AGRESTE - INSEE – UNISTATIS – DARES – MISSION LOCALE - POLE EMPLOI - DIRECCTE  
Sources et références communes :  
Contribution Aquitaine Cap Métiers